

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7409776201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7409776201>

Cette annonce a été mise en ligne le 5 juin 2025 sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 3 juin 2025 dressé par Maître Simon TOUZEAU, notaire à BRETTEVILLE SUR ODON: Monsieur Henri René LHOMME né le 05 juin 1951 à VALENCIENNES (59300) et Madame Nicole Lalao Vololona RAKOTOMAVO, née le 19 octobre 1954 à TANANARIVE (MADAGASCAR), demeurant ensemble FEUGUEROLLES BULLY (14320), 8 rue de la Plaine, mariés le 22 novembre 1976 par devant l'officier de l'Etat civil de SAINT GREGOIRE (35760) sous le régime de la communauté de meubles et acquêts, ont procédé pour l'avenir à l'aménagement de leur régime matrimonial par l'adoption d'une clause de préciput au profit du conjoint survivant sur certains biens dépendant de la communauté, d'une clause de faculté de prélèvement moyennant indemnité au profit du survivant et d'une clause de conservation du droit au bail.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement du régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil

Me Simon TOUZEAU

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

